Envoyé en préfecture le 18/05/2026
Reçu en préfecture le 18/05/2026
Publié le
ID : 974-219740180-20260428-DPC_26_056-DE

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL DE SAINTE-MARIE
SEANCE DU MARDI 28 AVRIL 2026

DELIBERATION N°DVC/DPC/26/056 - PARTICIPATION COMMUNALE AUX PROJETS D'INSERTION : ACCOMPAGNEMENT SOCIAL DES QUARTIERS PRIORITAIRES – DISPOSITIF ADULTE RELAIS

La Maire certifie que la liste des délibérations de la présente séance a été mise en ligne sur le site Internet de la ville le

06 MAI 2026

que la convocation a été faite le 22 / 04 / 2026 et que le nombre de conseillers municipaux présents a été de 37 sur 39.

La Maire

Céline SITOUZE

L'an deux mille vingt-six, le mardi 28 avril à 17 h 40, le Conseil Municipal s'est réuni dans la salle polyvalente communale de Duparc, après convocation légale, sous la Présidence de Madame la Maire, Céline SITOUZE

Etaient présents : Mme Céline SITOUZE, Maire

Adjoints: M. André CHERIMONT - Mme Lucie GRONDIN DAFREVILLE - M. Jean-Paul LEOCADIE - Mme Roseline VALLIAMEE-CALLY - M. Jean-François VELIN - CASSIM - Mme Marie Silogia TECHER - M. Dimitri VINKETASSALA - Mme Marie-Joelle NAUCHE - M. David BRUNO - Mme Heliette BAKARI SITOUZE - M. Teddy LIBELLE - Mme Angélique MOUTOUSSAMY- M. Teddy PALIATA - Mme Nicole GIVRAN.

Conseillers Municipaux : M. Gilbert RAMASSAMY - Mme Renée GUEDAMA - Mme Angélina POULLAIN - M. Daniel CONVERT - M. Yannis MARINIER - Mme Régine SOUPRAMANIEN MOUTAMA – Mme Fabienne IVOULA MOUSSA PANDION - Mme Catherine PEROUMAL ELLAMA - M. Nils BRYNHILDSVOLL - Mme Elodie APALAMA - M. Julien RODE - M. Alexandre MARTIN - Mme Cynthia LAUDE - M. Julien IMAHO - M. David MOUCOUVEIA - M. Yves FERRIERES - M. Jérôme ALAGUIRY - Mme Cindy M'COUROUPA – M. Billy PANECHOU - M. Ayoub QAZI - Mme Marie-Line SOUBADOU - Mme Ludivine TOMAS.

Etaient absents : Mme Elisemène ERAPA - Mme Julie LEBON.

Monsieur David MOUCOUVEIA a été désigné pour remplir les fonctions de Secrétaire.

Envoyé en préfecture le 18/05/2026
Reçu en préfecture le 18/05/2026
Publié le
ID : 974-219740180-20260428-DPC_26_056-DE

DELIBERATION N°DVC/DPC/26/056

PARTICIPATION COMMUNALE AUX PROJETS D'INSERTION : ACCOMPAGNEMENT SOCIAL DES QUARTIERS PRIORITAIRES – DISPOSITIF ADULTE RELAIS

Les structures associatives ci-dessous mentionnées, souhaitent à travers un projet visant à fédérer les habitants des quartiers prioritaires de la Politique de la ville, mettre en œuvre un travail d'accompagnement pour tisser le lien social et construire le vivre ensemble. Dans cette perspective d'intervention sur les territoires fragiles marqués par les problématiques sociales, l'Association Canal Jeunesse Océan Indien (CNJOI) et l'Association de la Découverte ont procédé au recrutement de personnes au titre du dispositif Adulte relais, dispositif d'insertion professionnelle de la Politique de la ville, dont les missions sont axées autour de la construction de la cohésion sociale et la gestion urbaine de proximité et ce dans une constante relation entre les habitants et l'ensemble des partenaires institutionnels.
Au regard de la spécificité des missions dévolues aux personnes recrutées, devant agir en cohérence avec les objectifs et les orientations de la politique de la ville, l'Etat participe au financement des postes à hauteur de 95%, afin de soutenir le tissu associatif dans la mise en œuvre de sa politique urbaine de proximité auprès des populations fragiles.

Au titre d'un accompagnement financier de la ville, les porteurs de projet désignés sollicitent la collectivité pour une aide financière de 4 000 € / poste, afin d'assurer la prise en charge du reliquat du salaire des adultes relais ainsi que les dépenses de fonctionnement liées au poste.

Structure	Dispositif	Objet	Nombre de poste-durée	Montant de l'aide proposée
Association Canal Jeunesse Océan Indien (CNJOI)	Adulte relais	Accompagnement social de proximité Accompagnement des personnes âgées – lutte contre la dépendance – valorisation du patrimoine culturel	**Quartier d'intervention : QPV Réserve** 17/11/25 au 16/11/26 1 poste Conventionnement Etat 17/10/25 au 16/10/28	4 000 € Subvention 2026
Association de la Découverte (AD)	Adulte Relais	Accompagnement des publics en difficulté Lutte contre l'illectronisme Lien intergénérationnel	QPV : Découverte 01/10/ 23 au 30/09/26 02/11/23 au 30/10/2026 2 postes	8000 € Subvention 2026

Afin d'assurer la concrétisation de ce travail de construction du lien social en QPV, je vous propose d'adopter le principe de versement d'une participation financière aux structures ci-dessus référencées, afin de leur permettre d'honorer les dépenses liées à cette opération d'insertion et d'utilité sociale.

Envoyé en préfecture le 18/05/2026
Reçu en préfecture le 18/05/2026
Publié le
ID : 974-219740180-20260428-DPC_26_056-DE

Par conséquent, le conseil municipal décide :

- D'attribuer une subvention de fonctionnement à l'Association Canal Jeunesse Océan Indien (CNJOI) et à l'Association de la Découverte, conformément au montant figurant au tableau ci-dessus.

- D'adopter le principe de versement d'une participation financière de la commune aux porteurs de projet visés, soit un montant global de 12 000 €.

- D'autoriser La Maire à signer tous les documents s'y rapportant.

La dépense correspondante sera imputée sur le chapitre 65 du budget principal.

.....

ADOPTE A L'UNANIMITE.

.....

Pour extrait certifié conforme.

La Maire

Céline SITOUZE

COMMUNE DE SAINTE-MARIE
DEPT DE LA REUNION